

# FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE BÂTIMENT – TRAVAUX PUBLICS – BOIS – PAPIER-CARTON MATÉRIAUX - CÉRAMIQUE

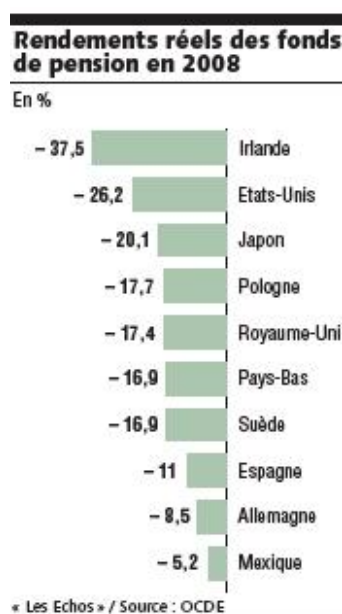
## SERVICE COMMUNICATION REVUE DE PRESSE SEMAINE 50/09

1



1. La crise met à mal tous les régimes de retraite
2. A l'épreuve de son congrès, Bernard Thibault veut faire franchir une nouvelle étape à la CGT
3. Arthuis veut taxer les caisses de congés payés du BTP
4. Papeteries de Malaucène : les collectivités menacent de préempter le site
5. Ferroviario. Le groupe espagnol de BTP et de services...
6. Artisanat : enfin la séparation du patrimoine personnel et professionnel
7. Eric Cantona: être français, c'est d'abord être "révolutionnaire"
8. La Construction recense plus d'accidents de travail avec arrêts
9. Critiques, frustrations et inquiétudes au congrès de la CGT
10. Police : la gauche en position de force
11. Matériel de BTP : la baisse des ventes s'est arrêtée
12. L'économie détruit toujours massivement des emplois
13. Quatre scénarios pour réformer le congé parental
14. Bernard Thibault se donne trois ans pour transformer la CGT
15. Le congrès CGT: Thibault facilement réélu mais les opposants en embuscade
16. 49e congrès CGT: Bernard Thibault réélu secrétaire général jusqu'en 2012
17. « De nouveaux concepts pour s'imposer dans le débat d'idées »
18. Le double visage de la CGT
19. Pôle emploi : gel de la fusion des sites en Ile-de-France

Les systèmes de retraite n'avaient pas besoin de cela : devant déjà faire face au vieillissement de la population, ils ont été mis à mal par la crise. « *Aucun pays, aucun régime de retraite n'est à l'abri* », a prévenu Martine Durand, de la direction des affaires sociales de l'OCDE, lors d'un colloque du Conseil d'orientation des retraites (COR), jeudi dernier. L'effondrement de la Bourse en 2008 a eu de fortes répercussions dans les pays où prédominent les régimes de retraite par capitalisation. « *Les fonds de pension ont vu la valeur de leurs investissements baisser de 23 % en 2008, soit de quelque 5.400 milliards de dollars* », estime l'OCDE. Ce sont les pays anglo-saxons -où les actions constituaient la majorité des actifs détenus par les fonds avant la crise - qui ont été les plus touchés. Avec en tête l'Irlande, l'Australie et les Etats-Unis. Si la rente des personnes déjà retraitées est souvent garantie, la chute des marchés a mis en péril les économies des futurs pensionnés. « *Aux Etats-Unis, près de 45 % des 55-65 ans détenaient plus de 70 % de leurs actifs dans le cadre de régimes de retraite privés sous forme d'actions* », souligne l'OCDE. Et ces derniers n'ont guère le temps d'attendre que la Bourse se redresse pour reconstituer leur épargne...



### Diversification nécessaire

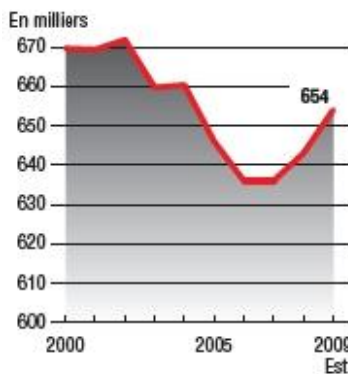
En France, « *le système par répartition protège les retraités face à la crise et les mécanismes d'acquisition des droits retraite ne sont pas affectés* », fait valoir Dominique Libault, directeur de la Sécurité sociale. Sans effet sur les prestations, la crise « *provoque une perte nette de recettes et accentue l'effet "papy-boom" sur le déficit de la branche retraite* », ajoute-t-il, en estimant que la conjoncture a privé le régime général de près de 5 milliards d'euros de recettes. Par ailleurs, la montée du chômage a rendu caduque la possibilité d'une hausse des taux de cotisation retraite en contrepartie d'une baisse du taux de cotisation chômage. De ce fait, « *la crise rend encore plus nécessaires les réformes* ». Pour Martine Durand, la crise met en lumière la nécessité de diversifier les régimes de retraite pour limiter les risques. Au-delà, « *la question essentielle demeure celle de l'augmentation de l'âge effectif de la retraite* ».

A l'épreuve de son congrès, Bernard Thibault veut faire franchir une nouvelle étape à la CGT

La Confédération générale du travail tient son 49 e congrès à partir d'aujourd'hui à Nantes. Assuré d'un quatrième mandat à sa tête, Bernard Thibault entend modifier son organisation interne et répondre avec fermeté aux critiques sur la mutation réformatrice du syndicat.

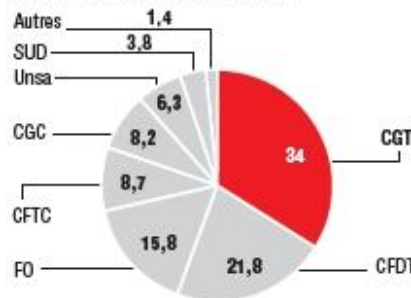
## Le poids de la CGT en France

### Le nombre d'adhérents

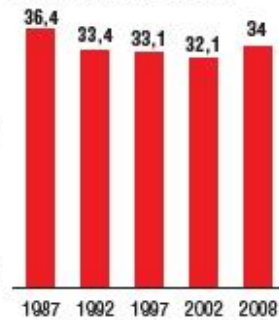


### Les résultats aux élections prud'homales

En 2008, en % des suffrages exprimés



Evolution depuis 1987, en %



« Les Echos » / Sources : CGT, ministère de l'Emploi

Dix ans déjà. Devenu secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT) en 1999, Bernard Thibault est assuré d'être reconduit pour un quatrième mandat à l'issue du 49<sup>e</sup> congrès du syndicat, qui s'ouvre aujourd'hui à Nantes. Pendant longtemps, lui qui était présenté comme le leader moderne devant donner un visage plus réformiste à la CGT a déçu les tenants de cette ligne, impatients de voir le syndicat bouger plus vite. Le troisième mandat a vu Bernard Thibault, conforté par la victoire contre le CPE de Dominique de Villepin, changer de braquet. Et la CGT évoluer vers une ligne pas uniquement contestataire, ce qui l'a placée au centre du jeu politique et social. La réforme des régimes spéciaux de retraite (SNCF, RATP, EDF-GDF) a constitué un moment clef, quand Bernard Thibault a permis la sortie en bon ordre des grèves de l'automne 2007. Il est alors apparu comme l'interlocuteur privilégié de l'Elysée et comme un homme de compromis, quand la CFDT tenait précédemment ce rôle. Cela n'a pas empêché les deux plus grands syndicats d'amorcer un rapprochement tactique, cimenté par l'obtention de la réforme de la représentativité syndicale basée sur l'audience électorale. La CGT en a tiré profit aux prud'homales de décembre 2008 en confortant son leadership (34 % des suffrages), d'autant que sa stratégie d'unité intersyndicale, partagée par François Chérèque, a permis des mobilisations massives début 2009, pour obtenir des mesures sociales anticrise.

Un colosse aux pieds d'argile

Revers de la médaille, cette CGT, dont l'image s'est aussi améliorée auprès des Français, a aujourd'hui une obligation de résultats vis-à-vis des salariés et des militants. Or l'heure n'est plus aux mesures de relance côté gouvernement et obtenir des avancées dans les entreprises n'est guère plus aisé. Les fonctionnaires sont sonnés par la réforme de l'Etat. Et l'intersyndicale s'est peu à peu délitée, faute de grain à moudre. La CGT, elle, reste de l'aveu même de Bernard Thibault un colosse aux pieds d'argile : la conquête militante, en particulier dans les PME et le privé, est un « échec », au risque d'un décalage croissant avec les salariés, même si le combat des sans-papiers est, lui, un succès ; la confédération reste marquée par une « bureaucratisation profonde » (selon un rapport interne) avec des fédérations, des unions locales et des syndicats de base jaloux de leurs prérogatives. D'où l'enjeu de la réorganisation, qui suscite des tensions internes.

Le choix du secrétaire général de ramener de 12 à 8 le nombre de membres du bureau confédéral en façonnant au passage une direction à sa main démontre que Bernard Thibault est décidé à ne pas caler dans ce qui pourrait être son dernier mandat. Le congrès va donner une tribune à l'opposition pour se faire entendre. Elle va épingler le « réformisme » du secrétaire général, qu'elle juge trop proche de Nicolas Sarkozy, et pointer la coupure entre la direction confédérale et la base, qui a pu apparaître lors des conflits sociaux cette année.

Mais cette opposition reste minoritaire et divisée, et plus que les attaques frontales - du contre-candidat symbolique Jean-Pierre Delannoy (métallurgie, Nord - Pas-de-Calais) ou du délégué CGT de Continental Clairoux, Xavier Mathieu -, Bernard Thibault va devoir vaincre le doute et le malaise qui gagnent certains militants sur l'orientation et l'avenir de la CGT. Quant à ses relations avec le chef de l'Etat : « *Je n'ai été en aucun cas coupable ou responsable de quelque deal que ce soit* », affirme-t-il dans « Le Figaro ».

Les instances dirigeantes

Quelque 1.000 délégués participent au congrès. Chacun représente un ou plusieurs syndicats de base et porte un certain nombre de voix, appelées mandats. Le bureau confédéral est élu, lors du congrès, au sein de la commission exécutive (CE), par le comité confédéral national (CCN). Ce dernier comprend 300 membres représentant les fédérations professionnelles et les unions départementales. Il désigne le secrétaire général parmi les membres du bureau confédéral. Près de la moitié de la CE (54 membres), instance dirigeante de la CGT, sera renouvelée cette semaine. Le bureau va lui passer de 12 à 8 membres.

Arthuis veut taxer les caisses de congés payés du BTP

150 millions d'euros. Jean Arthuis a de la suite dans les idées. Le président de la commission des Finances, qui avait déjà épinglé la gestion des 32 caisses de congés payés du BTP, a déposé un amendement leur imposant une contribution de 150 millions d'euros « *pour la réhabilitation du logement social et le soutien aux travaux publics* ». Les 32 caisses, qui collectent près de 6 milliards d'euros de cotisations chaque année, disposent d'excédents de trésorerie qui font l'objet de placements financiers. Les caisses avaient assuré, en avril, qu'elles mobiliseraient des fonds sous la forme de prêts à taux zéro, mais « *ce projet reste au point mort* », dénonce Jean Arthuis. Les sénateurs ont en revanche renoncé à diminuer de 500 millions d'euros les crédits du Revenu de solidarité active pour 2010, qu'ils jugeaient trop importants par rapport aux besoins, sous la pression du haut commissaire, Martin Hirsch.

Papeteries de Malaucène : les collectivités menacent de préempter le site

Pour presser la vente de l'usine fermée par le groupe américain Schweitzer-Mauduit, les élus menacent de préempter le foncier à un prix très largement inférieur à celui réclamé par son propriétaire.

Les principales collectivités locales du Vaucluse sont bien décidées à engager un bras de fer contre le papetier américain Schweitzer-Mauduit International (SWM) qui a fermé son usine de production de papier manchette servant à la fabrication des filtres à cigarette à Malaucène, et licencié 211 personnes dans ce département presque exclusivement agricole. Dans un courrier adressé ces jours-ci au ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, les présidents du Conseil général, du conseil régional Paca et de la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) annoncent qu'ils sont prêts à préempter le site, qui s'étend sur 30 hectares avec 10.000 m<sup>2</sup> de bâtiments, à sa valeur liquidative comptable fixée le mois dernier à 4 millions d'euros par le conciliateur du tribunal de commerce d'Avignon.

Le groupe américain avait de son côté établi un prix de vente à 16 millions d'euros, « *espérant sans doute amortir par là le choc du plan de sauvegarde de l'emploi* », selon le représentant CGT du site Jean-Marc Moulin. Après plusieurs mois de revendications, les salariés avaient obtenu des avantages portant l'enveloppe globale de la fermeture à 19 millions d'euros.

Deux repreneurs potentiels

Jusqu'à présent, le chiffre avancé par le groupe SWM avait dissuadé les candidats pressentis. Mais un nouveau mandat de recherche aurait été confié à Vaucluse Développement, le bras armé de la prospection économique du département, pour reprendre les négociations sur l'hypothèse d'une location du site.

Deux repreneurs restaient particulièrement intéressés il y a encore quelques semaines : le fonds d'investissement canadien Motion Invest, qui possède une usine de papier épais en Allemagne, avait fait connaître son souhait de reprendre l'ensemble du personnel pour fabriquer du papier mince. Mais la proposition de son représentant, Bob Roche, présenté comme un spécialiste des faillites frauduleuses, avait été écartée par le préfet.

Une seconde proposition provient de la start-up Biosyntec, dont le porteur, Iman Emami, assure avoir réuni les fonds nécessaires pour la reprise d'une centaine d'employés, dont le tiers serait affecté à la production de filtres à cigarette révolutionnaires utilisant le pouvoir antiradicalaire du romarin pulvérisé dans la cellulose en particules micro-encapsulées, « pour réduire de 80 % le risque de formation de cellules cancéreuses liées à la consommation du tabac ».

Soutenu « par des fonds privés provenant des Etats-Unis et de France », le président de la jeune entreprise assure également avoir signé avec quatre clients importants de l'industrie du tabac (dont un américain) pour une mise sur le marché de son produit -sous-traité pour l'heure en France et en Grande-Bretagne -en 2010. « Notre " business plan " prévoit 200 millions d'euros de chiffre d'affaires et l'embauche de 350 salariés en 2012 », a-t-il expliqué aux salariés, qui ont accepté une baisse de 10 % à 20 % de leur rémunération s'il venait à reprendre l'activité.

Ferrovial. Le groupe espagnol de BTP et de services...

Ferrovial. Le groupe espagnol de BTP et de services Ferrovial, propriétaire du gestionnaire d'aéroports britanniques BAA, a procédé à la fusion avec sa filiale cotée de gestion d'autoroutes Cintra, qu'il détient à 66,88%. La fusion se fera par l'absorption de Grupo Ferrovial par Cintra.

Bati actu 7 décembre 2009

Artisanat : enfin la séparation du patrimoine personnel et professionnel

Alors qu'il était en déplacement à la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Alsace, le Premier ministre François Fillon a annoncé la création du statut de l'entreprise individuelle. Ce dispositif prévoit de séparer le patrimoine personnel du patrimoine professionnel des artisans. Détails et réactions.

Revendiquée depuis longtemps par les artisans, la création du statut de l'entreprise individuelle prévoyant la séparation du patrimoine personnel du patrimoine professionnel vient d'être annoncée par François Fillon.

Cette décision fait suite au rapport présenté en novembre 2008, sur l'instauration d'un patrimoine d'affectation pour l'entrepreneur individuel. Selon la chambre des métiers et de l'artisanat, « l'identification d'un patrimoine professionnel de l'artisan concerne 51 % des 920.000 entreprises artisanales et aura pour effet immédiat de soutenir ces entreprises en clarifiant la partie de leur patrimoine qu'elles investiraient dans leur activité ». Pour profiter du dispositif, il suffira aux artisans de remplir une déclaration auprès des chambres des métiers et de l'artisanat (CMA) qui tiennent le répertoire des métiers. Cette clarification est accompagnée d'un renforcement des garanties par des établissements de type Siagi, Oseo, Socama.

Cette disposition devrait favoriser l'entrepreneuriat tout en assurant mieux la sécurité de l'entrepreneur mais également protéger le patrimoine personnel des artisans lors de difficultés d'une entreprise ou d'emprunt.

## Réactions

Du côté des artisans, cette mesure est accueillie avec satisfaction. Patrick Liébus, premier vice-président confédérale et président des affaires économiques à la Capeb, admet que cette mesure était demandée depuis très longtemps, *«c'est une excellente chose et une vraie victoire pour les artisans !»*, indique-t-il. Il souligne également qu'il *«faut désormais que cette séparation entre les biens professionnels et les biens personnels soit officialisée par un document ou un acte de manière à bien identifier les deux parties et éviter tous problèmes avec les banquiers»*. Il a aussi insisté sur le besoin de délivrer une information claire et simple aux entreprises notamment à celles qui se créent. Enfin, il a regretté que cette disposition *«ne soit pas applicable plus rapidement»*, soit en 2011.

**Même son de cloche pour l'Union professionnelle artisanale :** *«L'annonce par le Premier ministre de la création du régime de l'entreprise à patrimoine affecté est une bonne nouvelle puisqu'elle va permettre aux entrepreneurs individuels de limiter les conséquences d'une éventuelle faillite à leurs seuls biens professionnels, ceux-ci et uniquement ceux-ci servant de garantie aux créanciers (...) Il reste à faire en sorte que la mise en œuvre de la réforme en 2011 évite tout excès de formalisme.»*

Orange 8 décembre 2009

Eric Cantona: être français, c'est d'abord être "révolutionnaire"

L'ancien attaquant international Eric Cantona a estimé mardi qu'être français ce n'est pas "chanter la Marseillaise" ou "lire la Lettre de Guy Môquet", mais d'abord être "révolutionnaire" face à un "système" qui contraint notamment des gens à vivre "dans la rue".

"Être français est-ce que c'est devoir parler français, chanter la Marseillaise, lire la lettre de Guy Môquet? Ca c'est être con!", a-t-il lancé, interrogé sur son sentiment face au débat sur l'identité nationale, lors de la présentation à la presse de son livre de photographies de personnes mal logées réalisé pour la Fondation Abbé Pierre. "Je ne dis pas que chanter la Marseillaise c'est être con, mais bâtir tout ça (l'identité, ndr) sur ça...", a-t-il précisé.

"Être français c'est être révolutionnaire, d'abord (...) On ne peut pas accepter tout ce qui se passe", a ajouté ce petit-fils d'immigrés espagnols et italiens, membre du Comité d'Amis et de Parrains de la Fondation.

Les responsables politiques "balencent ce débat avant les élections. Tout le monde en a conscience mais (...) on leur sert la soupe car c'est ce qu'ils veulent", a-t-il dit. "Donc arrêtons d'en parler, et parlons de choses beaucoup plus sérieuses et beaucoup plus graves".

Evoquant son travail de photographe sur des Français privés de logement décent, il a jugé "inacceptable de voir ça dans un pays riche".

"Ce qui m'inquiète", a-t-il poursuivi, "c'est qu'il y a des gens qui voient ces choses et qui s'habituent". "On s'habitue à ce système, à ce qu'il y ait des gens dans la rue, à tout ce qu'on nous balance à la télé, à la manipulation des politiques, à leur bourrage de crâne, à s'abrutir", a-t-il déclaré.

"Il faut se battre contre nous-même, contre nos idées reçues, contre la facilité", et "arrêter de se dire que tout ça fait partie du décor", dit-il.

L'ouvrage, "Elle, lui et les autres", est paru le 3 décembre aux éditions Desclée de Brouwer.

Ce recueil de photographies en noir et blanc dépeint les situations d'exclus vivant dans des bidonvilles et des squats à Lyon, des chambres de 4 mètres carrés à Paris ou encore des baraques sous des ponts parisiens. Il montre aussi les centres d'accueil de jour de la Fondation Abbé Pierre.

En prenant ces photos, Eric Cantona a tenté de "ne pas tomber dans le misérabilisme", mais de montrer que "ces gens sont beaux et combatifs".

"Les bénéfices seront reversés intégralement à la Fondation Abbé Pierre", a précisé son délégué général, Patrick Doutreligne.

8

Bati actu 8 décembre 2009

La Construction recense plus d'accidents de travail avec arrêts

Le secteur de la construction a subi en 2007 deux fois plus d'accidents de travail entraînant un arrêt que la moyenne nationale, révèle une étude du ministère du Travail (Dares).

Selon une étude du ministère du Travail (Dares), le secteur de la construction est la branche où le risque d'accidents entraînant un arrêt de travail se révèle le plus élevé, les salariés de ce secteur ayant subi en 2007 deux fois plus d'arrêts que la moyenne nationale.

En effet, cette année-là, pour un million d'heures travaillées, les salariés de tous secteurs confondus ont subi un peu plus de 24 arrêts de travail reconnus, soit un taux de fréquence de 24,3, alors que dans la construction, le taux de fréquence s'élève à 49,8 par million. De plus, deux accidents de travail mortels sur cinq surviennent dans la construction et les transports. Un sur quatre provient d'un accident de la route (accident routier professionnel) et un sur dix d'une chute de hauteur.

Enfin, les ouvriers sont les plus touchés par les accidents du travail : pour un million d'heures travaillées, ils subissent en moyenne 48 arrêts de travail, contre seulement trois pour les cadres et chefs d'entreprise.

Le monde 8 décembre 2009

Critiques, frustrations et inquiétudes au congrès de la CGT

C'est avec soulagement que Bernard Thibault et la direction confédérale de la CGT ont accueilli, mardi 8 décembre, le vote en faveur du rapport d'activité, avec 77,3 % des voix. Malgré de nombreuses critiques formulées la veille et le matin même, le bilan de la direction sortante a donc été validé par une forte majorité des délégués du 49<sup>e</sup> congrès, réuni à Nantes.

Comparé au précédent congrès, le pourcentage des votes en faveur du rapport d'activité est en léger recul. En 2006 à Lille, ils étaient 82 % à voter pour, 18 % contre.

Reste que le résultat de mardi ne saurait occulter les problèmes qui ont été soulevés durant la journée. La salle de la Beaujoire, stade historique de l'équipe de football des Canaris nantais, a résonné des interventions des délégués les plus durs à l'encontre de Bernard Thibault et de son équipe mais aussi de ceux, plus conciliants qui, sans attaquer frontalement la direction, ont exprimé leurs inquiétudes sur l'avenir du syndicat.

## UNE ORIENTATION DÉNONCÉE

A 9 h 25, mardi, c'est le candidat virtuel Jean-Pierre Delannoy, métallo du Nord et porte-parole d'une opposition mieux structurée que lors des congrès précédents, qui a ouvert le feu : *"Le véritable danger, ce n'est pas le débat mais l'orientation proposée par la direction sortante"*, a-t-il déclaré, en essayant de démontrer que sa candidature au poste de secrétaire général était *"légitime"*, même si, au regard des statuts, elle ne peut aboutir.

S'il a été sifflé lorsqu'il a dénoncé une CGT *"syndicat d'accompagnement du système actuel"*, M. Delannoy a été applaudi par une grande partie de la salle au moment où il a réclamé le *"retour aux 37,5 années de cotisation pour les retraites dans le secteur public"*. Il a été à nouveau salué en déclarant que *"ce n'était pas avec des mobilisations tous les trois ou quatre mois, qu'on allait faire reculer le gouvernement et le patronat"*.

## UNE STRATÉGIE TROP FLOUE

Cet argument, beaucoup de délégués l'ont repris, sans être nécessairement affiliés à l'opposition historique qui déplore *"l'abandon de la lutte des classes"* par la CGT. *"Nous sommes retombés dans des conflits défensifs"*, se sont plaints les syndicalistes des chantiers navals de Saint-Nazaire, relayés par Sophie Duquesnes des métaux des Pays de la Loire. *"La direction aurait dû être plus offensive après la deuxième journée d'action du printemps"*, a regretté Alain Le Maux (construction, Morbihan) quand Sophie Lacaze (syndicat des journalistes des *Echos* à Paris) a demandé : *"La grève serait-elle devenue taboue à la CGT ?"*

Nombre de délégués ont aussi critiqué le flou des revendications avancées par la confédération. *"Il faut être plus offensifs dans nos revendications"*, a réclamé Gérard Bousteau, cheminot à Chartres. *"Mobiliser ne peut se faire que sur des objectifs clairs, sans ambiguïté"*, a plaidé Alain Roques, de l'INRA (Loiret). *"Qu'attendons-nous pour élever le niveau de la lutte pour élargir le mouvement ?"*, a résumé Laurent Delaporte, des ports et docks du Havre.

Le besoin d'être éclairé sur la stratégie de la CGT était très présent dans le congrès. Certaines interventions ont aussi ciblé l'engagement de la CGT dans la Confédération européenne des syndicats (CES), véritable bête noire de ceux qui, en 2005, avaient milité pour le "non" au traité constitutionnel européen. Son secrétaire général, John Monks, présent mardi à Nantes, a été en partie sifflé. Tout comme l'a été aussi, par une petite partie des délégués, le nom de la CFDT.

## DES SANS-PAPIERS OVATIONNÉS

Le congrès a aussi fait une longue ovation aux travailleurs sans papiers, dont trois sont délégués au 49<sup>e</sup> congrès. Mais ils étaient une cinquantaine sur la tribune pour entourer Mondibou Traoré, *"du Mali, 31 ans et dans une société de gardiennage depuis huit ans"*.

Durant de longues minutes, celui-ci a dénoncé les conditions faites aux sans-papiers, dénonçant le *"ministre des reconduites à la frontière"*, Eric Besson. *"Les travailleurs sans papiers ne demandent qu'une seule chose, c'est de cotiser, de faire partie d'un système"*, a-t-il dit, rappelant que, pour beaucoup de sans-papiers, c'était du *"travail déclaré"*.

En répondant aux interventions des délégués, Daniel Prada, de la commission exécutive sortante, n'a pas hésité à se servir de l'enthousiasme du congrès à l'égard des sans-papiers. Réfutant *"l'abandon des valeurs de la CGT par la direction"*, M. Prada a déclaré : *"Merci Traoré, tu nous a apporté une meilleure réponse que je n'aurais pu le faire moi-même."* Sur le fond des critiques, il a repris l'argumentation développée par Bernard Thibault la veille, dans son rapport introductif.

Ce dernier, en fin de journée, mardi, lors d'un point de presse, s'est satisfait des débats... et du résultat des votes, notamment ceux de la métallurgie, dont est issu l'opposant déclaré M. Delannoy. Vote favorable qui aurait été supérieur à la moyenne du congrès, s'est réjoui le secrétaire général de la CGT.

Le Figaro 9 décembre 2009

Police : la gauche en position de force

Les syndicats proches de l'opposition pourraient remporter une large majorité lors des prochaines élections professionnelles.

10

à partir de la page 1 SÉCURITÉ « Pistolet à droite et cœur à gauche ». Un homme du sérail résume par ce trait d'humour la nouvelle donne syndicale dans la police nationale. Aussi surprenant que cela puisse paraître, les années Sarkozy, celles de « la sécurité partout et pour tous », ont profité, dans la « grande maison », aux organisations représentatives les plus proches de l'opposition. À la veille de nouvelles élections professionnelles, programmées pour janvier, une grande force de gauche est en train d'émerger sous la bannière de Force ouvrière. Au point que l'entourage du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, évoque la « recomposition de la Fasp », cette Fédération autonome des syndicats de police, si puissante dans les années 1980, au temps de Gaston Defferre, avant qu'elle n'implose dans une guerre fratricide. M. MOCHET/AFP Des policiers, inquiets pour leurs effectifs, manifestaient jeudi dernier devant la préfecture de région, à Rennes.

À l'époque, la Fasp faisait et défaisait les carrières des grands policiers. Ses dirigeants étaient consultés sur tous les sujets, s'invitant même dans les enquêtes où ils n'avaient rien à faire, comme dans celle de l'attentat de la rue Copernic, où ils voyaient les poseurs de bombe à l'extrême droite, alors que ceux-ci étaient liés au terrorisme arabe. L'aventure de la Fasp fut singulièrement ternie par des affaires financières. L'un de ses fondateurs devint même responsable d'Urba, la pompe à finances du PS.

Sceller d'autres accords

Paradoxalement, c'est le gouvernement qui a précipité l'actuelle recomposition dans la police. Indirectement, en tout cas. La loi de modernisation du dialogue social du 31 janvier 2007, qui s'applique à l'ensemble des familles syndicales, bien au-delà de la police, a fixé des seuils de représentativité aux organisations. L'Unsa se sentant menacée s'est rapprochée de la CGC. Mais dans la police, l'Unsa et la CGC sont sœurs ennemies. Il a fallu sceller d'autres accords. Et c'est ainsi que l'Unsa-police, majoritaire et marquée à gauche, s'est retrouvée alliée au SGP-FO, jusqu'alors troisième force syndicale chez les gradés et gardiens. Ce bloc, rebaptisé Union SGP Unité Police, représente aujourd'hui sur le papier 56 % des voix. Reste à valider l'opération par un scrutin en bonne et due forme. En janvier donc : du 25 au 28 pour les gardiens ; les 27 et 28 pour les officiers. Les commissaires, quant à eux, voteront en principe le 6 mai.

« Si l'on additionnait les voix dont chacun se crédite déjà, la police compterait plus d'agents que l'Éducation nationale », ironise un haut fonctionnaire. Le pôle dit de droite, il est vrai, n'a pas dit son dernier mot. Alliance, deuxième force chez les gardiens, pense ainsi récupérer nombre de déçus de l'Unsa-police qui n'ont pas souhaité rejoindre l'arche de FO. Son cousin, Synergie officiers, déjà majoritaire en région parisienne, espère aussi progresser.

Pour l'heure, chacun affûte ses arguments. « Le métier devient de plus en plus pénible », estime Nicolas Comte, nouveau chef de file du bloc forgé autour de FO. Selon lui, « les policiers sur le terrain vivent de plus en plus mal le fait de devoir verbaliser à outrance ». Ils s'inquiètent aussi pour leurs effectifs qui fondent comme neige au soleil.

C'est aussi la « politique du chiffre » qui agace dans ses rangs. Mais n'est-il pas normal de réclamer des comptes à une police qui a vu ses pouvoirs croître précisément à la demande des syndicats ?

La patronne du syndicat des commissaires de police, Sylvie Feucher, considère, comme lui, que « ces élections auront valeur de test pour Brice Hortefeux ». Mais, à l'entendre, ce sont les chefs de service qui auraient à se plaindre. Car la cogestion avec les syndicats de gardiens n'a, dit-elle, « jamais été aussi forte qu'aujourd'hui ».

Ce n'est pas le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, qui s'en plaindra. Son organisation est, contre toute attente, en passe d'intégrer dans son jeu la carte maîtresse du syndicalisme policier. « Et ce n'est pas un mince atout », salive déjà Nicolas Comte, son allié dans la place. « Qui sait combien un gouvernement est prêt à lâcher pour éviter de voir défiler ses policiers dans la rue ? » résume, perfide, l'un de ses concurrents.

Un trésor de guerre de plusieurs millions d'euros

LE FINANCEMENT des syndicats de police obéit à des règles propres. Un décret du 9 mai 1995, signé par Édouard Balladur, leur interdit tout recours à des régies publicitaires pour financer leurs activités. Mais il leur octroie, à titre de « compensation », une enveloppe non négligeable de plus de 1,5 million d'euros par an. Cette contribution de l'État est censée mettre à l'abri les organisations de certaines tentations peu avouables.

Plusieurs affaires ont semé le trouble ces dernières années. Les mandataires d'une organisation syndicale sollicitaient, par exemple, les commerçants en échange de macarons à coller sur le pare-brise de leurs véhicules pour éviter les PV. Ces policiers allaient jusqu'à falsifier des chèques libellés à l'ordre des CRS, en changeant le « c » en « o ». Il ne leur restait plus qu'à créditer le compte d'une mystérieuse société, ORS, dont les dépenses amélioraient le train de vie des dirigeants du syndicat, notamment sous la forme de voyages d'agrément déguisés en séminaires.

La dotation de l'État est donc répartie selon les résultats de chacun, à raison d'à peu près 15 euros par voix obtenue aux élections professionnelles. Ce qui favorise les syndicats de gardiens de la paix. Alliance, par exemple, avec ses 28 000 suffrages, perçoit plus de 400 000 euros par an depuis 2006. Tandis que le syndicat de commissaires ne touche, avec moins de 800 voix, qu'un peu plus de 10 000 euros annuellement.

« La manne publique n'est pas la ressource principale », explique un cadre à la direction générale de la police nationale. Car les syndicats vivent surtout des cotisations de leurs adhérents. La participation aux élections dans la police dépasse les 80 %. On estime à « largement plus de 50 % des votants » le nombre de syndiqués qui cotisent dans la police.

La cotisation moyenne étant évaluée à 80 euros par personne, on peut raisonnablement considérer que la nouvelle union syndicale fédérée par FO disposerait - si elle devait, comme certains le pensent, passer les 50 % aux prochaines élections -, d'un trésor de guerre de plus de 2 millions d'euros par an.

Les échos 10 décembre 2009

Matériel de BTP : la baisse des ventes s'est arrêtée

Au troisième trimestre, en France, le chiffre d'affaires des distributeurs de matériel de BTP a reculé de 32 % par rapport à la même période, l'an passé. Un léger mieux, comparé au premier (- 44 %) et deuxième trimestres (- 39 %) catastrophiques.



« *La descente s'est faite par l'ascenseur, mais il faut remonter à pied.* » Tel est le constat dressé par la Fédération des distributeurs, loueurs et réparateurs de matériel de BTP. Au troisième trimestre, en France, le chiffre d'affaires des distributeurs a reculé de 32 % par rapport à la même période, l'an passé. Un léger mieux, comparé au premier (- 44 %) et deuxième trimestres (- 39 %) catastrophiques. Le niveau des ventes reste bas, mais ne baisse plus d'un mois sur l'autre. « *La récession est terminée, mais sur un niveau d'activité très bas, qui va remonter très lentement* », confirme l'analyste Nicolas Bouzou, gérant du cabinet Astères.

La crise a été d'autant plus forte que les constructeurs d'engins pour le BTP, qui s'attendaient à une forte demande en 2008, avaient encouragé les distributeurs à augmenter leurs stocks. Les constructeurs « *jouent le jeu* » et acceptent de reprendre une partie des stocks de matériel neuf, indique Luc Soldermann, l'un des responsables de la fédération. « *Ils sont conscients des difficultés et resteront solidaires* », affirme-t-il.

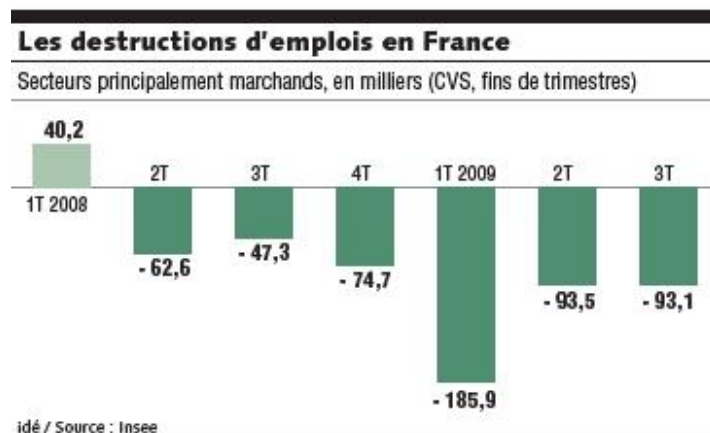
Autre problème, mis en avant par Francis Gilbert, secrétaire général de la fédération : les nouvelles restrictions décidées par l'Algérie en matière d'importation. « *Adoptée fin juillet, la nouvelle loi de Finances interdit de faire entrer des engins d'occasion sur le territoire algérien. Et complique aussi les importations de machines neuves.* » Un coup de massue pour les distributeurs français, pour lesquels l'Algérie constitue un débouché traditionnel important.

Seul secteur encore porteur aujourd'hui : la maintenance des machines, en progression de 2 % au troisième trimestre. Les ventes de pièces de rechange n'ont, elles, baissé que de 3 %, après une chute de 13 % au deuxième trimestre.

Le marché reste en surcapacité

Créée en 1965, la Fédération des distributeurs, loueurs et réparateurs de matériel de BTP regroupe plus de 500 membres. Ses adhérents représentent 70 % du volume d'activité du marché. Pour le quatrième trimestre, ils envisagent une situation assez atone : plus d'un tiers des professionnels du secteur s'attend à une baisse, tandis que seuls 18 % envisagent une hausse de leur chiffre d'affaires. Les petites activités de construction repartent, mais les grands travaux restent handicapés par le manque de financements. Pour l'année prochaine, les prévisions d'Astères ne sont guère rassurantes : l'activité devrait reprendre, mais lentement, car le marché reste en surcapacité.

L'économie détruit toujours massivement des emplois



La quasi-stabilisation de l'emploi salarié au troisième trimestre annoncée par l'Insee il y a un mois n'a finalement pas eu lieu. Révisant très fortement ses prévisions, l'Institut statistique a annoncé hier que l'économie avait, en réalité, détruit 93.100 postes marchands de juillet à septembre et non pas 5.500 emplois comme estimé initialement. En clair, l'ampleur des destructions dans les secteurs marchands s'est poursuivie au même rythme qu'au trimestre précédent. Entre l'estimation provisoire (extrapolée à partir d'une enquête de la Dares couvrant uniquement les établissements de 10 salariés et plus) et le chiffre définitif d'hier (réalisé à partir des bordereaux Urssaf), l'Insee fait donc le grand écart. En période de crise, « *il est possible que la dynamique intrinsèque des très petites entreprises soit différente de celle des grandes, avance Stéfán Lollivier, directeur des statistiques démographiques et sociales de l'Insee. Autre hypothèse, l'enquête de la Dares pourrait elle-même être corrigée pour sa publication définitive* ». L'Insee va engager une expertise, notamment avec la Dares.

#### Très nette reprise de l'intérim

En attendant, le résultat est sans appel : sur un an, l'emploi marchand s'est contracté de 2,7 %, avec 447.300 postes supprimés. Il retombe ainsi à son niveau du premier trimestre 2006, à 16,06 millions de salariés. L'emploi global recule légèrement moins (- 0,4 % par rapport au trimestre précédent, - 2,2 % sur un an), car il tient compte de la montée en puissance des emplois aidés dans les secteurs non marchands. La baisse des effectifs dans l'industrie se poursuit au même rythme (- 1,4 %) mais s'accroît dans la construction (- 1,1 %). L'emploi est toujours en baisse dans le tertiaire (- 0,2 %) mais est marqué par une très nette reprise de l'intérim (+ 8,5 %, avec 36.900 nouveaux postes). Les emplois intérimaires avaient été les premiers à faire les frais de la crise. Leur retour pourrait être un signe précurseur d'une amélioration du marché du travail.

#### Formation en alternance

« *Le pic des destructions d'emplois devrait vraisemblablement être atteint fin 2009 ou dans les premiers mois de 2010* », estime Pôle emploi. La croissance attendue l'an prochain ne suffira pas à créer des emplois mais limitera le rythme des destructions. « *Dans un premier temps, les employeurs vont dégonfler le recours au chômage partiel, et faire face à la reprise sans embauche, souligne Bernard Ernst, directeur des statistiques. Par ailleurs, ils n'ont pas eu le temps d'ajuster leurs effectifs au brusque retournement de l'activité et disposent donc d'une réserve de main-d'œuvre.* » Pôle emploi table sur 62.000 nouvelles destructions de postes en 2010, après 325.000 cette année. Le nombre de chômeurs de catégorie A continuerait de progresser : + 86.000, après + 468.000 en 2009.

Pour tenter de juguler l'hémorragie, le gouvernement souhaite favoriser la formation en alternance des jeunes. Remettant hier un rapport qui lui avait été demandé l'été dernier, Henri Proglio (devenu entre-temps PDG d'EDF) suggère notamment un crédit d'impôt pour les entreprises s'engageant à accroître sur trois ans la part de leur personnel en alternance.

Henri Proglio a assuré hier que l'engagement de recruter 100.000 jeunes en alternance sur deux ans qui avait été pris cet été par les 50 plus grandes entreprises françaises « *était tenu à 90 %* » sur la première année.

Quatre scénarios pour réformer le congé parental

Le Haut Conseil de la famille examine les pistes de réforme du congé parental, qui, jugé trop long, risque d'éloigner les femmes du marché du travail.



La réforme du congé parental est en marche. Le Haut Conseil de la famille s'est penché hier sur un projet de note qui recense quatre scénarios de réforme du complément de libre choix d'activité (CLCA), la dénomination officielle de cette prestation versée par les caisses d'allocations familiales. Choisi par près de 600.000 personnes chaque année, des femmes dans 96 % des cas, ce congé est très répandu : près de 50 % des naissances donnent lieu à un CLCA plus ou moins long. Il est pris à taux plein dans 60 % des cas.

C'est Nicolas Sarkozy qui a demandé cette réforme. Le chef de l'Etat souhaite un congé parental plus court et mieux rémunéré. Le CLCA peut actuellement aller jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant, et son montant forfaitaire est au maximum de 53 % du SMIC. Mais le dispositif actuel pèse sur le pouvoir d'achat des ménages et éloigne les femmes du marché du travail. Le congé est parfois pris « *par défaut, en l'absence de modes de garde adaptés* », a critiqué le président de la République. Trop long et faiblement indemnisé, le CLCA est choisi très majoritairement par les mères de famille des milieux modestes, faute de mieux.

Selon la taille de la famille

Deux des scénarios examinés par le haut conseil « *reprennent très directement les options du président de la République* ». Le premier consisterait à raccourcir le congé à un an ou deux ans à partir du deuxième enfant. Le deuxième parent pourrait prendre lui aussi un congé plus court - deux mois par exemple -, mieux rémunéré que le CLCA (afin d'inciter les pères à s'arrêter).

Deuxième scénario envisagé : un congé d'un an pour tous les enfants, mieux rémunéré. La prestation serait proportionnelle au revenu (50 % du salaire brut par exemple), dans la limite du plafond de la Sécurité sociale. Elle attirerait ainsi « *de nouveaux bénéficiaires, à salaire plus élevé, du fait de sa meilleure rémunération* ».

Troisième voie recensée par le haut conseil, un système différencié selon la taille de la famille : 50 % du salaire brut jusqu'aux six mois du premier enfant, puis versement du forfait actuel à partir du deuxième enfant sur des durées modulées.

Le dernier scénario est proposé par l'Union nationale des associations familiales (Unaf), qui demande le maintien du congé actuel pour les familles qui le souhaitent.

Les parents pourraient aussi opter pour une formule plus courte et mieux rémunérée. Celle-ci serait très proche d'une prestation qui existe déjà, le complément optionnel (Colca). Mais elle serait ouverte dès le deuxième enfant, alors que le Colca est pour l'instant réservé aux familles de trois enfants, ce qui explique que seules 2.000 personnes en bénéficient.

Toute réforme sera délicate. Il faudra mesurer son impact sur l'activité des femmes et sur les revenus des ménages. « *Dans tous les cas, il faudra développer les modes de garde* », prévient François Fondard, président de l'Unaf. L'enjeu est important pour les finances publiques, le dispositif coûtant 2,2 milliards d'euros par an. Une prochaine réunion du haut conseil doit évaluer l'impact financier des différents scénarios.

Bernard Thibault se donne trois ans pour transformer la CGT

Le secrétaire général de la CGT, qui sera réélu ce matin, aura trois ans pour adapter la centrale aux besoins des salariés. Le 49<sup>e</sup> Congrès s'est déroulé dans un climat difficile. François Chérèque (CFDT), invité, a dû être décommandé.

Le 49<sup>e</sup> Congrès de la CGT qui s'achève aujourd'hui à Nantes n'aura pas été d'humeur constante. Les deux premières journées d'ouverture, lundi et mardi, centrées sur le rapport sur l'activité des trois dernières années de son secrétaire général, Bernard Thibault, avaient été presque trop calmes. La troisième journée, centrée sur les principes fondateurs de l'action de la CGT et les retraites, avait été au contraire très agitée : l'opposition - ou plutôt les oppositions car elles sont incapables de présenter un front uni - ont largement trusté les micros. Elles n'ont pas réussi à renouveler l'opération hier, où la tension est de nouveau retombée.

Il est vrai que le débat sur la nécessité de faire évoluer les structures de la CGT pour coller aux transformations du monde du travail, qui a occupé les quelque 1.000 délégués, paraissait bien loin des préoccupations des anti-Thibault. Il est vrai, aussi, que « M. Thibault », comme certains d'entre eux l'appellent, les a privés d'une belle occasion de chahut. Mardi soir, il avait téléphoné au secrétaire général de la CFDT, François Chérèque, pour lui demander de ne pas venir au vu de l'accueil qui risquait de lui être réservé. Il y a trois ans, la perspective de huées ne l'avait pas fait renoncer, mais le 48<sup>e</sup> Congrès s'était déroulé dans la foulée de la victoire intersyndicale sur le CPE et non dans la perspective d'une nouvelle réforme des retraites. « *Je ne suis pas surpris, mais déçu* », a réagi François Chérèque hier sur le site Internet de « Challenges ». « *Mieux ça se passe entre les leaders - entre nous deux -, moins ça va avec les opposants de la CGT* », a-t-il fait remarquer.

Un très bruyant soutien

La salle s'est tout de même réveillée en fin de journée, lorsqu'il s'est agi d'élire la future direction de la confédération, la commission exécutive, dont est ensuite issu le secrétaire général. L'opposition a tenté, sans succès, d'imposer la candidature de Jean-Pierre Delannoy dans le scrutin, bien que non recevable parce que trop tardive. L'assemblée a alors - enfin - exprimé un très bruyant soutien à son numéro un sortant, se saisissant de l'occasion de la proclamation des résultats du vote sur le document d'orientation.

Le score de Bernard Thibault, qui ne sera connu, comme les autres, qu'aujourd'hui, sera évidemment scruté avec une attention particulière. Mais près de 80 % des voix du congrès lui sont déjà acquises, puisque les contre n'ont atteint que 21,5 % sur le texte qui fixe le cap pour les trois ans à venir.

Même la réforme des structures, au calendrier très prudent, puisqu'il s'agit, jusqu'à la fin de 2011, d'en discuter, n'a pas provoqué de bronca, contrairement à ce qui s'était passé pour la réforme de la collecte des cotisations.

Renouvellement quasi total

Il est vrai que la direction a fait preuve de compréhension : 30 % des amendements déposés ont été intégrés dans le document d'orientation, dont certains marquaient un retour aux « vieilles valeurs » de la CGT, en particulier la référence à son « *caractère de masse et de classe* », contribuant à renforcer l'unité de l'organisation, dont les débats ont montré qu'elle était bousculée par la crise.

16

Et au final, à leur corps défendant, Jean-Pierre Delannoy et les autres opposants auront paradoxalement permis au leader cégétiste d'éviter un débat délicat sur la façon dont il entend gouverner la CGT pour son quatrième mandat. Le bureau confédéral réduit, qui sera élu ce matin et qui sera marqué par un renouvellement quasi total, marque la volonté de Bernard Thibault de concentrer le pouvoir entre ses mains.

49e congrès CGT: Thibault facilement réélu mais les opposants en embuscade

Bernard Thibault réélu haut la main vendredi secrétaire général de la CGT, a consolidé son assise lors du 49e congrès sans se montrer totalement maître du jeu, bousculé qu'il a été par l'impatience d'une partie de ses troupes en quête d'un syndicat plus offensif.

A la tête de la CGT depuis dix ans, l'ex-patron des cheminots, bientôt 51 ans, entame un quatrième mandat avec une direction confédérale très largement remaniée et à sa main: cinq des sept autres membres du bureau confédéral sont de nouveaux venus, de même que la moitié des 54 de la commission exécutive, dont Bernard Thibault entend faire plus que jamais le gouvernement de la centrale syndicale.

"Des doutes", "des interrogations" habitent toutefois l'esprit des militants. Comme pour rassurer, le numéro un de la CGT s'est essayé à les dissiper dès le premier jour du congrès en affirmant qu'il n'était "pas affecté de sarkozysme aigu".

Dans le même esprit, il a assuré que la réforme des retraites en 2010 serait "le marqueur de la volonté de résistance des salariés", sans réellement convaincre à en juger par la vigueur des délégués à refuser tout nouveau recul en la matière. Sur cette question comme sur d'autres, "le congrès va se dénouer sur le terrain", a estimé Raymond Vacheron, responsable CGT en Haute-Loire.

Profitant de ce climat d'incertitude, de nombreux délégués ont exprimé en termes vifs rancœur ou frustrations, notamment sur la conduite des mouvements sociaux du premier semestre 2009 et l'absence de coordination des luttes d'entreprises.

"Il y a quand même un problème avec la base", pointait un délégué de l'Oise, la cinquantaine, tout en prenant ses distances avec la frange radicale.

Celle-ci a été aidée par la difficulté de la direction à dessiner des perspectives au "syndicalisme rassemblé" qui lui est cher, c'est-à-dire l'unité intersyndicale, aujourd'hui en panne.

Sur la défensive, la direction a multiplié les concessions et réécritures de textes. Selon le secrétaire général lui-même, "plus de 30% des amendements" déposés ont été pris en compte.

Du jamais vu, selon les experts. La preuve aussi, ajoutent-ils, que la démocratie s'est installée dans la CGT.

Il n'empêche, son bilan et sa stratégie de compromis dynamiques (mobilisation-action-négociation) ont été validés par 80% des délégués en moyenne, en léger recul seulement sur le précédent congrès. M. Thibault lui-même a été réélu avec 88% des voix.

Mais la direction n'est parvenue à reprendre la main sur le congrès qu'à la veille de sa clôture, faisant monter au créneau ses partisans.

Il aura fallu pour cela "l'épisode Chérèque": devant "le manque de respect" d'"une minorité agissante", Bernard Thibault a été contraint de demander à son homologue de la CFDT d'annuler sa venue prévue à Nantes.



**Bernard Thibault**  
*Secrétaire général de la CGT*

1959	Naît à Paris dans un milieu modeste
1974	Apprenti à la SNCF
1977	Adhère à la CGT
1986	Secrétaire général des cheminots CGT Paris-Est. Adhère au PCF
1993	Secrétaire général de la fédération CGT des cheminots
1995	Se fait connaître pendant les grèves contre la réforme des retraites à la SNCF
1996	Membre du conseil national du PCF
1999	Secrétaire général de la CGT, 1 <sup>ère</sup> centrale syndicale française
2001	Quitte le conseil national du PCF, prône l'indépendance politique
2007	Négocie avec le gouvernement lors des grèves contre la réforme des régimes spéciaux de retraite
2008	Travaille avec le gouvernement sur la réforme syndicale
2009 11 déc.	<b>Réélu secrétaire général au 49<sup>e</sup> congrès de la CGT</b>

AFP 11/209

Un incident à mettre au débit des relations CGT-CFDT, "constitutives du syndicalisme français" selon François Chérèque mais regardées avec suspicion par la base cégétiste qui ne veut pas d'une "CGT allégée" et garde en mémoire la position de la CFDT sur les retraites en 2003.

Le secrétaire général a poursuivi sa contre-offensive au dernier jour du congrès en prévenant que la CGT ne pouvait "fonctionner avec des écuries ou des tendances".

Du premier au dernier jour, Bernard Thibault aura ainsi paru préoccupé par l'irruption du collectif "pour un syndicalisme de classe" regroupé derrière Jean-Pierre Delannoy, cherchant à l'isoler.

De fait, les oppositions sont apparues plus larges que celle incarnée par le métallo nordiste, certains cégétistes critiques envers la direction ne voulant pas pour autant mêler leurs voix à celles des amis de M. Delannoy.

49e congrès CGT: Bernard Thibault réélu secrétaire général jusqu'en 2012

Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault a été réélu vendredi par le Comité confédéral national (CCN) pour un quatrième mandat de trois ans (2009-2012) à la tête de la confédération, en se félicitant du score "très honorable" de la direction.

Un nouveau bureau confédéral, resserré à huit membres contre 12 jusqu'alors, a été élu en même temps par le CCN.

18

Outre Bernard Thibault, Michel Doneddu et Agnès Naton, membres du bureau confédéral sortant, il comprend cinq nouveaux membres: Michèle Chay (fédération du commerce), Philippe Lattaud (union départementale du Val d'Oise), Agnès Le Bot (Nord), Mohammed Oussedik (verre et céramique) et Nadine Prigent (santé).

La veille, Bernard Thibault avait été élu par le congrès à la Commission exécutive (CE) en recueillant 88,42%, selon les résultats rendus publics vendredi.

L'annonce de sa réélection au poste de numéro un a été chaleureusement accueillie par le millier de délégués qui ont applaudi debout leur secrétaire général, scandant comme lors des deux précédents congrès "tous ensemble, tous ensemble".

Dans son discours de clôture, Bernard Thibault, 51 ans le mois prochain, a affirmé que le "bilan" de la direction avait été "clairement validé" par le congrès, avec un score supérieur à 77%. "C'est un score très honorable pour une direction réputée être coupée de la base", a-t-il raillé.

Le secrétaire général s'en est pris sans le nommer à l'opposant du Nord Jean-Pierre Delannoy, qui prétendait se présenter contre lui, et à ses partisans.

"La CGT, a-t-il mis en garde, n'est pas une organisation qui peut fonctionner avec des écuries ou des tendances qui prétendraient agir dans la CGT en marge des règles de vie communes (...)". Pour M. Thibault, de tels "clivages (...) feraient perdre à l'organisation l'unité qui fait sa force".

Le numéro un a d'autre part appelé les militants à "sans attendre, passer à la mise en œuvre" de la réorganisation interne sur la base des procédures décidées au congrès.

Il a répété que la réforme des retraites "sera pour la CGT, le marqueur de la volonté de résistance des salariés".

Deux des lieutenants de Bernard Thibault, Maryse Dumas et Jean-Christophe Le Duigou, mais aussi le leader des cheminots Didier Le Reste, ne font désormais plus partie de la direction confédérale, n'ayant pas été élus à la CE. Maryse Dumas, émue, a eu droit à une longue ovation des congressistes debout.

Le congrès s'est achevé avec le discours de M. Thibault.

**JOSETTE LEFÈVRE CHERCHEUSE AU CNRS**

« De nouveaux concepts pour s'imposer dans le débat d'idées »

Ingénieure du CNRS rattachée au Centre universitaire de recherches administratives et politiques, Josette Lefèvre travaille sur le vocabulaire syndical depuis trente ans.

Le 49<sup>e</sup> Congrès s'inscrit-il dans la continuité des précédents ?

Il y a de forts éléments de continuité. La question de la syndicalisation continue de monter. La CGT a aussi continué d'intégrer le vocabulaire du syndicalisme européen au côté de son vocabulaire identitaire sur le rapport de force ou les droits acquis.

En revanche, la prudence est de mise sur le compromis après la tentative avortée du 48<sup>e</sup> Congrès. Et les partenaires sociaux ou le dialogue social, très prisés par la CFDT, ne sont toujours pas utilisés.

Il n'y a aucune nouveauté ?

Si. La situation économique pèse sur ce congrès. On voit réapparaître la crise et le capitalisme dont on ne parlait plus. Et le couple gouvernement et patronat fait aussi un retour en force comme le vocabulaire de combat. Mais ce dernier revient sous une autre forme que celle du syndicalisme de classe. A la différence de la lutte évoquée par l'opposition, il est fait référence à la mobilisation, ce qui conduit à s'interroger sur la capacité de la CGT en la matière. La façon dont la CGT parle d'elle-même est aussi nouvelle. Depuis 1999, elle vivait une crise d'identité terrible, l'usage du « nous » était très fréquente dans les documents de congrès. Désormais, on affiche le sigle en grand car il redevient valorisant et unificateur. Réforme oblige, la représentativité fait par ailleurs son entrée.

Que pensez-vous de l'apparition du « développement humain durable » ?

La CGT est sortie du syndicalisme de masse et de classe et cherche à reconstruire d'autres concepts pour s'imposer dans le débat d'idées. Le « développement » - des luttes, de l'emploi ... - fait partie des 10 mots syndicaux les plus fréquents. La notion environnementale de « durable » a été intégrée depuis plusieurs congrès. Mais le mariage avec l'« humain » ne correspond à rien dans le vocabulaire syndical français. C'est une reprise d'un concept de la Confédération syndicale internationale.

Les textes de congrès ont été beaucoup amendés. C'est nouveau ?

Je n'ai jamais vu autant de réécriture. Cela veut dire que les commissions qui ont travaillé sur le document d'orientation ont été très animées. C'est aussi l'expression d'une certaine inquiétude de la direction confédérale ouverte au débat et attentive à être en phase avec l'organisation.

Le double visage de la CGT

Avant et depuis l'ouverture, lundi, du congrès de la CGT à Nantes, une image tournait en boucle : celle d'un syndicat converti au réformisme et d'un secrétaire général, Bernard Thibault, le faisant évoluer pas à pas vers la modernité. Partout, les couronnes de lauriers étaient tressées à celui qui a su passer, en dix ans, de la culture du « niet » à celle de la négociation.

Ces félicitations étaient déjà largement exagérées. Oui, c'est vrai, la CGT a évolué et elle est bien différente de celle de Georges Séguy. Tant mieux. Mais il lui reste encore quelques marges de progression. Marges qu'ont franchies depuis de nombreuses années ceux de ses homologues qui, comme en Italie et en Espagne, ont également fait route, un long moment, avec les partis communistes. Pour l'histoire française, la mutation engagée est une quasi-révolution ? Pour l'Europe, la CGT ne fait que monter dans un train qui a démarré il y a un certain temps.

Cette fin de semaine apporte un élément de nuance supplémentaire aux portraits flatteurs dépeints ici et là. Hier, Bernard Thibault a été contraint d'appeler François Chérèque pour lui dire que, eh bien, non, il valait mieux que son confrère de la CFDT ne fasse pas le déplacement de Nantes. Parce qu'il serait mal reçu... Ne pas pouvoir garantir la sérénité de l'accueil d'une personnalité que l'on invite montre combien les tensions restent fortes et la nouvelle ligne fragile.

La grève du RER A et B, en Ile-de-France, constitue une autre illustration des hoquets de cette mutation. Plus d'un million de voyageurs subissent depuis hier une interruption très importante du trafic pour un désaccord avec la direction de la RATP portant sur... 20 euros par mois. La CGT, sur ce tronçon, est majoritaire. Les mauvaises habitudes ont la vie dure.

Pôle emploi : gel de la fusion des sites en Ile-de-France

Le tribunal de grande instance de Bobigny a donné raison, hier, aux syndicats, qui se jugeaient insuffisamment informés des conditions de la fusion pour rendre leur avis. Une décision pourrait également être rendue en Provence-Alpes-Côte d'Azur lundi.

20

Les syndicats ont remporté une victoire dans leur bataille contre les conditions de la fusion des agences ANPE et Assedic. Hier, le tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a jugé que Pôle emploi ne respectait pas les conditions de l'information-consultation des syndicats sur la mise en place des sites mixtes. Il condamne donc l'administration, avec des astreintes financières, à fournir les pièces nécessaires à l'information des syndicats, soulignant aussi les risques psychosociaux. Conséquence immédiate de ce jugement, la fusion de plusieurs dizaines de sites en Ile-de-France est gelée. Pôle emploi, qui avait déjà perdu sur un dossier similaire en Limousin, va faire appel de la décision mais indiquait hier qu'il allait reprendre les discussions. Tout en minorant l'impact du jugement : « *A mi-décembre, plus de 750 sites mixtes sont déjà déployés, pour une cible de 910 à la fin de l'année.* »

Un climat exécrationnel

Le jugement d'hier sera particulièrement regardé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), où une assignation de même nature a été faite par les syndicats, cet automne. Après plusieurs reports, le jugement pourrait être rendu lundi. « *Nous attendons ce délibéré avec beaucoup d'impatience pour donner de la respiration aux agents* », indique Stéphane Vinclair, secrétaire du comité d'entreprise de Pôle emploi en Paca. Les deux régions sont particulièrement sensibles : c'est en Ile-de-France et en Paca qu'ont été enregistrées les cinq tentatives de suicide d'agents ces trois dernières semaines.

Cette nouvelle étape judiciaire va mettre la pression sur le directeur de Pôle emploi, Christian Charpy, qui doit entamer mi-janvier une négociation sur la prévention du stress et les conditions de travail. En attendant, le climat est toujours exécrationnel : hier, la CFDT a boycotté le comité central d'entreprise, estimant dans un communiqué que « *chaque jour passé dans l'inaction rapproche Pôle emploi de France Télécom* ».

Signe du malaise persistant, la ministre de l'Economie, Christine Lagarde, et son secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, se rendent aujourd'hui dans une agence de Pôle emploi pour rencontrer des agents et « *échanger sur leur mission* ».